

Paie

Comment déclarer les honoraires en DSN ?

Dans AGATE PAIE, allez dans :



1/ Divers ;

2 / Saisir les Honoraires.

Vous obtenez la fenêtre suivante :

The screenshot shows the 'SAISIE DES HONORAIRES' window. At the top, there is a 'Quitter' button. Below it, a dropdown menu for 'Exercice' is set to '2023'. A table with columns 'Ex.', 'Nom', 'Adresse', 'CP', 'Ville', 'Montant', 'Type', and 'A déclarer' is displayed. To the right of the table are buttons for '+ Ajouter', 'Modifier', and 'Supprimer'. Below the table, there are two sections: 'PERSONNE MORALE' with an 'Entreprise' dropdown, and 'PERSONNE PHYSIQUE' with fields for 'Nom', 'Prénom', 'Adresse', 'Suite', 'Code Postal', 'Ville', 'Type de la rémunération', 'Profession ou qualité', 'Montant', and 'Dispense retenue à la source ou taux réduit'. There are also buttons for 'Enregistrer', 'Effacer les valeurs', and 'Ajouter'.

Il vous faut choisir l'exercice où ont eu lieu ces honoraires, pour cela cliquez sur « Exercice », en haut à droite de la fenêtre et sélectionnez l'année concernée, puis cliquez sur « Ajouter » :

Paie

SAISIE DES HONORAIRES [X] Quitter

Exercice: 2023 (1)

Ex.	Nom	Adresse	CP	Ville	Montant	Type	A déclarer

PERSONNE MORALE (selected) | **PERSONNE PHYSIQUE**

Entreprise: [dropdown] (+)

Nom: [input] Prénom: [input]

Adresse: [input] Type de rémunération: [dropdown] A déclarer

Suite: [input] Profession ou qualité: [dropdown] (+) Montant: [input]

Code Postal: [input] Ville: [input] Dispense retenue à la source ou taux réduit: [input]

[Enregistrer] [Effacer les valeurs] [Annuler]

POUR DECLARER UNE ENTREPRISE (=PERSONNE MORALE)

Cliquez sur le « + » pour ajouter une entreprise

PERSONNE MORALE

Entreprise [dropdown] (+)

et remplissez la fenêtre avec les informations nécessaires :

UNE ENTREPRISE

Raison Sociale: [input]
Responsable: [input]
> en qualité de: [dropdown]
Adresse: [input]
CP: [input] [dropdown]
Tél: [input] Fax: 0 [input]
SIRET: [input]
MSA / URSSAF: [input]
Contacter: [input] Tél.: [input]
Activite: [input]
Email: [input]
Mail facturation: [input]

Taxe d'apprentissage

Taxe
 Verse la taxe
 Accepte les stagiaires
 Fournisseur

[Valider] [Annuler]

Commentaire: [input]

Puis validez. Vous revenez sur la fenêtre de départ.

1/ Sélectionnez l'entreprise concernée ;

2/ Remplissez les champs :

Paie



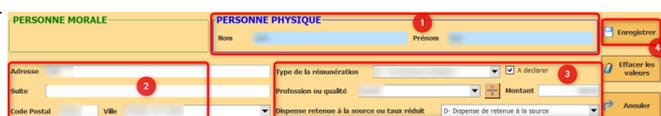
- Indiquez la qualité (cliquez sur



- si le champ est vide)
- Indiquez le type de rémunération
- Inscrivez le montant
- Cochez « à déclarer »
- Choisissez « D - Dispense de retenue à la source »

3/ Enregistrez votre honoraire.

POUR DECLARER UN PROFESSIONNEL (= PERSONNE PHYSIQUE)



- 1/ Indiquez le nom et le prénom du professionnel ;
- 2/ Précisez son adresse ;
- 3/ Remplissez les champs :

- Indiquez la profession (cliquez sur



si le champ est vide)

- Indiquez le type de rémunération
- Inscrivez le montant
- Cochez « à déclarer »
- Choisissez « D - Dispense de retenue à la source »

4/ Enregistrez votre honoraire.

Vos honoraires apparaissent comme suit :



Ex.	Nom	Adresse	CP	Ville	Montant	Type	A déclarer
2023							<input checked="" type="checkbox"/>
2023							<input checked="" type="checkbox"/>

Dans l'onglet DSN

Paie



, cochez « OUI » à la question suivante :

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

 Des honoraires existent, voulez vous les déclarer?

Cochez « déclarer les honoraires » et faites votre DSN normalement.

ESSAI OU REEL
 Envoi fichier Test
 Envoi fichier réel

TYPE DE LA DECLARATION
 Déclaration normale
 Déclaration normale sans individu
 Déclaration annule et remplace intégral
 Déclaration annule
 Annule et remplace sans individu

DEPOT
 Net-entreprise
 MSA

TYPE D'ENVOI
 Envoi normal
 Envoi néant
 Envoi reprise d'historique

REGIME DECLARE
 Déclaration totale
 Déclaration partielle agricole
 Déclaration partielle général

J'utilise le règlement via la DSN Déclaration agricole

PARTICULARITES
 Déclarer la TA Prévoyance
 Sans les Arrêts Sans les fins de contrat
 Déclarer les honoraires
Choix d'un lieu de travail: Déclarer tous les lieux de travail
Journal pour paiement DGFiP: BANQUE (BQ)

REGULARISATIONS
URSSAF:
Si vous devez faire une régularisation sur un mois antérieur:
ENVOYER AUSSI LE BORDEREAU URSSAF DU(DES) MOIS (Indiquer les mois MM/AAA en les séparant d'un point virgule):

GO
Générer

Dans votre compte rendu DSN, vous retrouvez vos honoraires et leurs montants :

LES HONORAIRES				
	TEST	4 rue du test	37261	500.00
	test	test	37261	400.00

Le mois suivant la déclaration de vos honoraires en DSN :

Pour indiquer à AGATE que vos honoraires sont bien déclarés en DSN sur m-1, sans pour autant supprimer les entreprises / professionnels, allez dans :

1 / DIVERS ;

Paie



2 / Saisir les Honoraires.

3 / Sélectionnez l'année des honoraires ;

4 / Sélectionnez les honoraires à ne plus déclarer en DSN ;

5 / Faire un clic-droit sur la fenêtre ;

6 / Sélectionnez "Les honoraires ne sont plus à déclarer".

7 / Validez cette fenêtre.

Référence ID de l'article : #1185

Auteur : Mila BIAGGI

Dernière mise à jour : 2024-02-22 17:27